

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépôt légal : à parution

N°1183 du 28 janvier 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



SOMMAIRE DU N°1183

EDITORIAL : Jour de colère pp. 1-2

CONJONCTURE : Economie de l'offre et contreparties pp. 3-4

ACTUALITES : Chômage : un net progrès p. 4 - Les deux François : dialogue de sourds ? p. 5 - Sur qui peuvent compter les Ukrainiens ? p. 5

LE LIBERALISME EN ACTION : p. 6-7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 8

Jour de colère

"L'espérance a deux beaux enfants : la colère et le courage. La colère face aux choses telles qu'elles sont et le courage pour les changer".

Cette phrase de Saint Augustin a été citée par Béatrice Bourges en exergue de son article dans Valeurs Actuelles de la semaine dernière. Porte parole du "Collectif pour l'enfant" elle a été l'une des têtes de la manifestation de dimanche dernier "Jour de Colère". Bien évidemment, les medias ont tout de suite classé les manifestants à l'extrême droite. Bien évidemment la police n'a dénombré que 17.000 manifestants et les organisateurs 140.000. Bien évidemment, ce sont les policiers qui ont été blessés et, bien évidemment, on a dû arrêter 150 "casseurs". Le scénario était monté d'avance par le Ministre de l'Intérieur.

En dépit des truquages, des mensonges et des provocations de Manuel Valls, ce jour de colère a traduit l'hostilité à la politique de François Hollande, le ras le bol fiscal, social, sociétal de centaines de milliers de Français. Précédé par la marche contre l'avortement quelques jours plus tôt, ce défilé va être suivi dimanche prochain 2 février par une nouvelle "manif pour tous" contre les lois Taubira. Comme en 2013, la société civile se mobilise et le pouvoir socialiste vacille. Voilà qui est sympathique : des gens de tous horizons, de toutes origines, de tous âges, sont capables de s'unir pour dénoncer les "choses telles qu'elles sont".

Pour autant, et pour l'instant, la colère ne s'accompagne pas d'un projet pour "changer les choses". >>

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

Sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Jour de colère (suite)

On aura remarqué le caractère hétéroclite des manifestants et de leurs slogans. Les adversaires du mariage pour tous, de l'avortement, de l'euthanasie voisinaient avec les routiers ruinés par l'écotaxe, les Bretons victimes de ségrégation, les frontaliers privés du choix de leur protection sociale, les contribuables harassés d'impôts arbitraires, les cathos dits "intégristes" protestant contre la christianophobie et, sans doute, nombre de ceux qui n'aiment ni les forces de l'ordre de la République ni leur ministre.

A vrai dire cette diversité est en soi révélatrice, puisqu'elle est le reflet de l'omniprésence de l'Etat. L'Etat s'occupe de la vie privée, de la vie, de la mort, des enfants, de la famille, du mariage, de l'environnement, de la Sécurité Sociale, de la religion. Aujourd'hui la Providence est devenue la pieuvre étatique, et enserre les Français, tenus désormais en esclavage. Le jour de colère, c'est le chant des esclaves.

Que le peuple se soulève contre un despotisme absolu est une marque de dignité retrouvée, la servitude n'est plus "consentie", comme disait La Boétie. Un "printemps français" devrait lever une grande espérance, comme celle qui avait accompagné les "printemps arabes".

Oui, mais c'est précisément ici que l'on peut s'interroger sur la suite des événements : les jours de colère n'ont pas souvent de lendemain. Ils ébranlent le pouvoir, voire l'abattent, sans pour autant réussir à "changer les choses". Il manque souvent à la libération un projet de société nouvelle.

Dans l'article de Madame Bourges, plein de bon sens et d'émotions véritables, j'ai trouvé aussi des incongruités, comme la condamnation du profit qui, d'après elle, expliquerait les dérives politiques et morales actuelles. J'attribue bien sûr cette sottise à l'ignorance économique que la dame a en partage avec les trois

« ***Le libéralisme, seule source d'espoir*** »

quarts de nos concitoyens. Mais du coup, elle ferme la porte à la seule issue possible pour redonner espoir aux Français : la liberté, qui n'est pas seulement porteuse d'efficacité économique, mais aussi source et exigence de valeurs morales et spirituelles. Source également de progrès social, comme je l'expliquais dans un article du même numéro de Valeurs Actuelles jouxtant celui de Madame Bourges.

Faute de brandir le drapeau du libéralisme, les révoltés d'aujourd'hui seront les trompés de demain. Les uns vont fuir dans l'extrémisme de droite ou de gauche ; aujourd'hui ils se rejoignent dans leurs thèmes (contre le capitalisme, la finance, l'Amérique, l'Europe, les riches, seule l'immigration les sépare). Les autres, une fois la colère exprimée, se réfugieront dans le cocon des partis "d'opposition" et croiront changer la France en provoquant l'alternance. Ils changeront l'uniforme des soldats de l'Etat sans dissoudre l'armée.

« ***Révoltés aujourd'hui, trompés demain ?*** »

Il y a donc, de mon point de vue, un seul courage à avoir pour "changer les choses telles qu'elles sont" : montrer la voie de la liberté, qui est aussi celle de la responsabilité, de la vraie solidarité et de la pleine dignité. C'est la voie qu'ont empruntée, peu ou prou, les pays qui ont évité la crise ou en sortent maintenant, c'est la voie qui a rendu confiance à ceux qui veulent travailler, entreprendre, épargner, sans avoir derrière eux des "enrayeurs" comme disait Bastiat, des prescripteurs, des contrôleurs, des percepteurs dont la mission officielle est de servir le public, mais dont la tâche avérée est de servir les privilèges et les prébendes des supports et clients de l'Etat.

La voie est aujourd'hui obstruée par la classe médiatique et politique. En cela, le jour de colère traduit une rupture bienfaisante avec la pensée unique. Mais il appartient maintenant aux libéraux d'éclairer la route de la liberté. Nous ne pouvons nous contenter de protester et de critiquer, chacun de notre côté. Nous devons nous faire "pêcheurs d'hommes", comme Pierre André, Jacques et Jean. C'est un engagement ecclésial qu'il nous faut prendre maintenant.

Jacques Garello

ECONOMIE DE L'OFFRE ET CONTREPARTIES

Entendre un Président socialiste français vanter l'économie de l'offre et critiquer la relance par la demande a quelque chose d'agréable et de surréaliste à la fois ; avoir des doutes sur la réalité de cette conversion relève du bon sens et d'une hygiène libérale élémentaire. Pour sa part la Nouvelle Lettre a exprimé son scepticisme plusieurs fois récemment.

En fait, la « politique de l'offre » évoquée par François Hollande se ramène à peu de choses, voire même à néant quand on constate l'accent mis sur les « contreparties ».

Quelles contreparties ?

Dans sa conférence de presse et ensuite dans ses vœux aux acteurs économiques et sociaux, François Hollande l'a clairement précisé : le pacte de responsabilité, centré sur la baisse des charges des entreprises et donc du coût du travail de 30 milliards, ne se produira qu'en échange de « contreparties ».

Pour souligner l'importance de ce principe, il sera créé un « observatoire des contreparties » présidé par le premier ministre (étrange conception de la simplification que de créer des organismes nouveaux, dont un « conseil de simplification » !).

A priori, pour les Français, ces contreparties pourraient sembler de simple bon sens et obéir à une logique du donnant-donnant : l'allègement des charges est compensé par la création d'emplois, prioritairement pour les jeunes et pour les seniors. Des emplois de qualité, accompagnés d'investissements plus substantiels : voilà aussi de quoi relocaliser les activités sur le territoire national : de quoi réjouir M. Montebourg. D'ailleurs celui-ci, enthousiaste du pacte (!), s'est lancé aussitôt dans la surenchère. Sur le million d'emplois évoqué par certains responsables patronaux, notre ministre du redressement productif en a rajouté un second. Pourquoi pas un troisième ?

Ce discours sur le pacte n'a suscité que peu de réactions négatives, les « experts » approuvant cette conversion présidentielle et les hommes politiques de l'opposition se contentant de crier « au voleur » : il nous a volé notre programme ! Notons au passage que c'est une étrange façon d'essayer de récupérer les électeurs perdus en disant que l'adversaire a piqué notre programme !

Personne n'a crié au scandale, c'est donc à qui se réjouira le plus de l'idée de ce pacte, sinon de son réalisme. Et pourtant le « cadeau » est empoisonné.

Les cadeaux que l'on ne peut refuser

Passons sur le « cadeau » de 30 milliards. Que diriez-vous si je vous prenais de force 1000 euros, puis que, dans un élan de bonté, je vous en rende 100, vous faisant ainsi un « cadeau ». Réduire les charges, c'est tout sauf un cadeau : c'est rendre une petite partie de ce que l'on a pris de force (le terme de prélèvement obligatoire est significatif). Surtaxer les entreprises pour ensuite les dépouiller un peu moins est une étrange façon de faire des cadeaux. Quant au montant, une lecture attentive du discours présidentiel montre qu'il ne s'agit pas de 30 milliards, mais de 10, car 20 milliards de crédit d'impôts ont déjà été en principe accordés il y a un an avec le Cice (Crédit d'impôt compétitivité entreprises) mais ne seront pas renouvelés et seront juste remplacés par une partie de la suppression des cotisations familiales : $30 - 20 = 10$!

L'essentiel n'est pas là. Admettons : il y a une promesse de baisse de charges. Le surréaliste est dans l'idée de contrepartie : non seulement un ou deux millions d'emplois, mais pas n'importe lesquels, non précaires, pour les plus jeunes ou les seniors, etc. Quelle conception de l'économie enseigne-t-on à l'ENA ? Celle de la macroéconomie, où l'on calcule des flux globaux et le principe des vases communicants : tant de charges en moins cela fait telle somme, donc tant d'emplois ? Celle d'une économie où les entreprises n'existent pas de manière autonome, mais sont soumises aux organisations patronales : les énarques voient-ils les chefs d'entreprise comme des fonctionnaires hiérarchiquement soumis au MEDEF ou à la CGPME, qui leur intimaient l'ordre de créer tant d'emplois et tels emplois précis ?

Les entreprises aux ordres des partenaires sociaux

Voilà une conception de l'économie proche de l'économie de plan, avec des directeurs d'entreprises fonctionnaires. Un entrepreneur n'obéit pas aux ordres de son organisation professionnelle : il sait ce qu'il doit faire compte tenu de ses projets, de ses moyens, de l'état du marché ou de la concurrence, de ses charges, qui sont un élément parmi d'autres, de sa capacité à innover, des risques qu'il veut ou peut prendre, des obstacles bureaucratiques ou réglementaires et de millions d'éléments qui échappent même aux énarques. >>

Economie de l'offre et contreparties (suite)

Quel chef d'entreprise serait-il capable de dire : dans trois ans, j'aurai créé tant d'emplois ; et quelle organisation patronale pourrait-elle s'engager sur ce terrain pour des millions d'entreprises, dont chacune a ses spécificités et son autonomie ?

Cette conception est à rapprocher de la référence permanente aux « partenaires sociaux », cœur de la social-démocratie chère au Président Hollande. Des syndicats « représentatifs » prennent des engagements au nom des salariés et des syndicats patronaux feront de même pour les entreprises. Mais ils n'ont pas de pouvoir hiérarchique et aucune entreprise ne créera un emploi sur injonction si cela ne correspond pas à ses besoins ou projets ; c'est encore plus vrai quand on dit quelle catégorie de demandeurs d'emplois satisfaire en priorité ou encore combien investir en France !

Les contreparties, c'est la négation de l'économie de l'offre

Selon cette conception de la vie économique, tout se décide au sommet. Même si les organisations patronales s'engageaient sur cette voie et signaient de belles promesses, les entreprises ne suivraient que si c'était leur choix, compte tenu des circonstances économiques du moment ; mais dans ce dernier cas, avec ou sans signature, les emplois auraient été créés. Jacques Rueff comparait le plan français au chant du coq : Chantecler croit que c'est lui qui fait lever le soleil. Les contreparties de François Hollande, c'est Chantecler. Enfin, et c'est sans doute l'essentiel, la vision de l'économie qui a inspiré le pacte est aux antipodes de l'économie de l'offre – la vraie. Car l'économie de l'offre, c'est quoi ? C'est l'idée non seulement que l'offre va créer sa propre demande, comme le président l'a rappelé, mais c'est surtout le fait qu'on libère l'offre de deux contraintes majeures : les impôts excessifs et les réglementations paralysantes. L'économie de l'offre, c'est défiscaliser et déréglementer. C'est rendre aux entreprises la liberté d'entreprendre.

L'économie de l'offre, c'est l'action de la liberté sur chacun de nous, entrepreneurs, salariés, épargnants, ... Il s'agit de stimuler, par la liberté, l'incitation à produire, entreprendre, investir, épargner, travailler, innover, etc.. C'est le contraire d'une régulation globale : c'est l'alliance de la liberté et de la responsabilité. Les « contreparties » sont en fait la négation de l'économie de l'offre.

L'économie ne se fait pas à travers un pacte entre l'Etat et les entreprises, ou un accord entre « partenaires sociaux », mais à travers les échanges entre producteurs et consommateurs. Des entreprises au service de la communauté.

Jean Yves Naudet

Chômage : un net progrès

Progrès dans le nombre des chômeurs, bien sûr !

Mais évidemment pas de progrès dans la politique renversante du gouvernement, en attendant les effets du Pacte de Responsabilité qui ne manqueront pas d'inverser la courbe.

Avec 3.300.000 chômeurs de catégorie A et 5.200.000 chômeurs de toutes catégories, la détresse humaine et le déclin économique se diffusent dans le corps social.

L'échec n'est pas seulement celui de François Hollande mais de toutes les politiques macro-économiques conjoncturelles inspirées par le keynésianisme, qui ont fait croire qu'il suffit de dépenser plus pour relancer la croissance. En France, comme aux Etats

Unis, en Grèce, au Portugal, en Espagne ou en Italie, ces politiques débouchent sur les déficits, les dettes publiques, sans créer le moindre emploi.

Il est bon de rappeler autour de nous quelles sont à l'inverse les mesures libérales à prendre pour restaurer le plein emploi. Toutes sont structurelles, aucune n'est conjoncturelle.

1° Libération du marché du travail : suppression des salaires minimums (qui bloquent en particulier l'accès du marché aux jeunes et aux chômeurs âgés), liberté d'embauche liée à la liberté de licenciement, fin des obligations nées de conventions collectives.

2° Fin de la progressivité de l'im-

pôt, celle des impôts sur le revenu (diminution du nombre de tranches et taux maximum à 35% en attendant une flat tax), celle des impôts sur l'épargne et le patrimoine (à supprimer purement et simplement).

Ces deux réformes majeures et inévitables, auront d'autant plus d'effets qu'elles s'inscriront dans un ensemble d'autres changements décisifs dont les effets sont à plus long terme, en particulier dans les domaines de la Sécurité sociale et de l'enseignement, aujourd'hui foyers de gaspillages et écoles d'irresponsabilité.

L'expérience montre que les pays ayant adopté ces mesures ont vu le taux de chômage décroître en moins de trois ans. •

Les deux François : dialogue de sourds ?

Rencontre diplomatique ou opposition ferme : des versions divergentes

Suivant qu'on s'en tienne à la conférence de presse de François Hollande après sa visite au Souverain Pontife, ou au communiqué du Vatican, le dialogue entre les deux François n'a pas été de la même teneur, ni de la même vigueur.

Côté Hollande, on a cherché à donner à la rencontre la signification "utile" qu'on lui prêtait au départ : deux chefs d'Etat actifs sur la scène internationale scellent leur accord sur la conduite à tenir pour la paix en Afrique et au Moyen Orient. Toutefois Hollande demande au Pape de recevoir la "coalition démocratique syrienne" dont on sait qu'elle persécute les chrétiens.

Néanmoins les deux François se sont trouvés d'accord sur la nécessité de protéger les Chrétiens et de faire respecter la

liberté religieuse dans le monde entier. François Hollande a longuement insisté sur la place que la "défense et la promotion de la dignité humaine" avait tenue dans l'entretien.

François Hollande a tenu à rassurer les laïcards français : tout cela peut se faire sous le sceau de la laïcité républicaine. "C'est la laïcité qui permet le débat avec tous les cultes, et avec l'Eglise Catholique en particulier ... Le débat avec l'Eglise Catholique est possible dans le plein respect de nos principes laïques".

Côté Vatican, le communiqué débute par une référence à un débat sur les problèmes "d'actualité", comme "la famille" et "la bioéthique" et l'entente diplomatique semble passer au second plan. Cette lecture de la visite est corroborée par la triste mine que

le Pape François a présentée au Président Français quand il l'a accueilli, contrastant avec la chaleur de l'accueil réservée au père Vanderbeush, prêtre otage au Cameroun, que François Hollande avait habilement joint à la délégation française.

Il est certain que le Pape François ne pouvait pas faire l'impasse sur ce qui se passe en France avec les réformes sociétales introduites par le gouvernement, Taubira en tête. De même le Président Français ne pouvait pas renier le choix qu'il a fait d'une nouvelle société française inspirée par les sans-culotte, les sans-patrie et les sans Dieu. A moins que la grâce divine ait fait son oeuvre au cours de cette visite hors du commun. La conversion à la sociale démocratie annonce-t-elle un prochain glissement vers les chrétiens-démocrates ? •

Sur qui peuvent compter les Ukrainiens ?

Sur eux-mêmes, mais apparemment pas sur la France

La première Lettre de cette année l'affirmait : les Ukrainiens ne pourront compter que sur eux-mêmes. Trois semaines plus tard, les choses ont changé, mais le pronostic est à peu près le même.

La situation a changé car aujourd'hui la thèse de factieux extrémistes à la solde de l'Occident qui voudraient renverser un pouvoir démocratique n'est plus soutenable. C'est le pays entier qui s'est soulevé et les forces de l'ordre sont désormais en infériorité face au peuple rassemblé. Les menaces, les arrestations, la mort de plusieurs révolutionnaires n'ont pas suffi. C'en est au point que, sous pression de plusieurs pays européens, mais surtout sous pression des révolu-

tionnaires qui ont conquis plusieurs centres du pouvoir, le Président en place Viktor Yanukovych a fait une concession qu'il considère comme majeure : nommer à la tête du gouvernement les deux chefs actuels de l'opposition : Arseni Iatseniouk, Premier Ministre, et Vitali Klitschko, Vice Premier-Ministre. Mais l'opposition n'y voit qu'une manœuvre de diversion, et de division, et exige la démission du Président et des élections anticipées.

Là-dessus, Moscou maintient sa pression et soutient Yanukovych. Le poids du Kremlin s'est fait sentir dans la rencontre avec les représentants de l'Union Européenne : pas d'entente sur l'avenir de la démocratie ukrai-

nienne, cela ne regarde pas Bruxelles, qui répond que cela ne regarde pas Moscou non plus. A Paris, le débat a été très vif hier à l'Assemblée Nationale, les parlementaires de l'opposition accusant le Président Hollande d'être l'allié de Vladimir Poutine. C'était une occasion de s'en prendre une fois de plus au Président (« Président par défaut ») mais force est de reconnaître qu'en Syrie la France est du côté des « démocrates » alors que Poutine défend Bachar El Assad. La vérité est que la France, pas plus que l'Europe, n'est capable de s'imposer en Ukraine et de tenir tête au Kremlin aujourd'hui. Nous, français, n'avons que des applaudissements et des encouragements à donner au peuple ukrainien. •

Les retraites en Europe



Près de 200 personnes se sont rendues mardi dernier 21 à l'invitation lancée par Contribuables Associés, l'IREF et l'ALEPS. Cette rencontre avait été largement annoncée par la Nouvelle Lettre, et cela a été un vrai plaisir de retrouver à cette occasion nombre de nos fidèles lecteurs parisiens.

Les exposés ont été d'une grande qualité et ont fortement impressionnés le public. En ouvrant la conférence, Benoîte Taffin a rappelé que la question des retraites se posait dans tous les pays européens, puisque notre continent est en voie de vieillissement

rapide, une évolution à laquelle ne peuvent répondre les systèmes par répartition où les jeunes paient pour les vieux. Mais la question est abordée dans des conditions et des idées de réformes très diverses. Trois pays seront évoqués ce soir : la Suisse, l'Allemagne et la France.

C'est naturellement le professeur Victoria Curzon Price, de l'Université de Genève, qui a présenté le système suisse de retraite. Sa caractéristique : privatisation et concurrence. La Suisse est le pays des assurances. Même quand il y a obligation de cotiser pour les retraites dans certains cantons ou municipalités, ce sont des compagnies privées qui gèrent. Tout cela se fait en capitalisation. Le résultat est des taux de remplacement supérieurs à 100 %, pour des cotisations inférieures en moyenne d'un tiers à celles que payent les assujettis voisins ; on comprend l'avantage offert aux frontaliers français, et la raison pour laquelle l'Etat veut y mettre fin.

Le professeur Alexander Fink, de l'Université de Leipzig, a retracé l'historique des réformes introduites en Allemagne depuis près de vingt ans maintenant. La réforme Riester a été introduite en 2002, elle a consisté à juxtaposer au système public par répartition un système par capitalisation privée constituée à partir de l'épargne volontaire des assurés, et exemptée d'impôt, mais à condition qu'elle soit destinée à des investissements listés par les pouvoirs publics. Peu après, la grande coalition va porter l'âge de la retraite publique de 65 à 67 ans. Une nouvelle vague plus libérale sera introduite avec la réforme Rürup, qui élargira encore le deuxième pilier privé et capitalisé et ne suspendra plus l'exemption fiscale au type de placement de l'épargne. Le pilier public, de son côté, sera réajusté en modifiant le calcul des points dont pourront bénéficier les assurés. Mais il reste encore beaucoup à faire pour sauver ce système mixte, compte tenu de la démographie qui atteint le pilier répartition.

Président d'honneur de Contribuables Associés, Alain Mathieu a chiffré le gaspillage que représentait le système des retraites du public, payé par l'ensemble de la population : au minimum 200 milliards d'euros, représentant des privilèges exorbitants tant en ce qui concerne le départ à la retraite que le montant des cotisations et le taux de remplacement. Les régimes spéciaux concernant certaines catégories de fonctionnaires ou de personnes actives dans des secteurs sympathiques à l'Etat ont été épinglés, le régime des cheminots étant un exemple extrême. Toutes ces données sont disponibles dans les différentes publications de Contribuables.

Il appartenait à Jacques Garelo de présenter son tout récent ouvrage « Comment sauver vos retraites », bien connu des lecteurs de cette Lettre. L'auteur a rappelé les raisons pour lesquelles les dirigeants français sont accrochés à la répartition, alors que ce système est en train d'exploser.

Le libéralisme en action

Il a aussi évoqué les diverses raisons de la peur qu'inspire la capitalisation : peur de la bourse, peur des malversations, et banalement peur de l'inconnu ; de plus « capitalisation » est un gros mot, l'idéologie marxiste et socialiste est passée par là. Jacques Garello a surtout insisté sur les deux questions toujours laissées dans l'ombre et qui donnent tout son intérêt à l'ouvrage : comment gérer la transition de la répartition à la capitalisation, quels effets de cette transition sur la croissance économique ? A la lumière de ce qui s'est fait à l'étranger, on peut conclure que la transition est possible sans heurt majeur et que l'introduction de la capitalisation est un vrai changement de société.



Forum des Libertés Marseille

Quelques jours plus tard, jeudi 23 janvier, en partenariat avec le Lions Club Marseille Prospective et l'association « Students for Liberty », Jacques Garello récidivait. Le public d'étudiants lui a permis de développer l'un de ses thèmes favoris : les juniors se sacrifient aujourd'hui pour les seniors, mais ils n'auront presque rien quand ils partiront à leur tour en retraite. Il faut leur laisser la liberté de constituer eux-mêmes leurs propres retraites. Mais cette liberté, ils doivent la payer d'une rançon : éponger les droits acquis en répartition par ceux qui sont en retraite ou sur le point de l'être. Dans les premières années d'entrée dans le système, ils doivent donc payer une cotisation « de transition », en supplément de la cotisation actuelle obligatoire de la Sécurité Sociale, mais au bout de quinze années environ, ils n'auront plus rien à payer à ce titre et ils pourront capitaliser, à leur rythme et pour leur propre compte. Ainsi se trouve réalisée une péréquation inter générationnelle toute à l'opposé de celle qui leur est prescrite aujourd'hui et qui les ruine, en même temps qu'elle ruine les retraités.



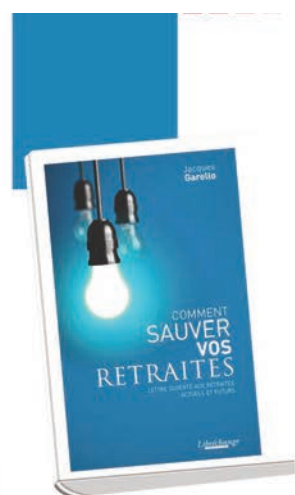
La ligne sociale-libérale n'a aucun sens

Jacques Garello

La nouvelle ligne définie par François Hollande est faite d'un mélange de réalisme (ce sont les entrepreneurs qui créent les emplois) et d'idéologie (c'est l'Etat qui dirige l'économie). En fait, c'est la « troisième voie », le non choix entre plan et marché, entre une économie de commandement et une économie de liberté.

Pourquoi se complaire dans ce non sens, alors que seul le libéralisme permet le progrès social ? Le progrès social consiste à donner à chacun ses chances d'épanouissement personnel, et à réaliser son projet de vie. La liberté économique offre cette possibilité, « elle signifie le droit à l'initiative, les bienfaits de la concurrence, l'encouragement à la créativité, la récompense de l'épargne, du travail, du mérite, de l'art d'entreprendre ». La vraie ligne libérale est aussi une ligne morale : le libéralisme est un humanisme.

Valeurs actuelles, 23 janvier 2014 pp.87/88



Le livre, 130 pages

12,00 € TTC

Frais de port en sus (3,60€/unité)

Bon de commande

Coupon à renvoyer à l'adresse suivante :
SEFEL/ALEPS - 80026 - 13545 Aix en Provence Cedex 4
04 42 90 85 27

MES COORDONNÉES (merci d'écrire en majuscules) :

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____
EMAIL _____
TÉLÉPHONE _____

Quantité _____
Prix unitaire _____
Montant total _____
Frais de port _____
TOTAL _____
Règlement par chèque uniquement*

*Toute commande non accompagnée de son règlement ne pourra être honorée.

Le livre pourra être récupéré dans les locaux de **PARADIGME** ou être envoyé à votre domicile (les frais de port sont en supplément)
Sarl au capital de 30 400 euros - DRTEFP 9306051906 - Siret 411 450 919 00039 - RCS 1998 B00444 - Naf 7022Z

POUR TOUT RENSEIGNEMENTS : 06 64 88 97 77

CHÈQUE À LIBELLER À L'ORDRE DE SEFEL
Librichange 04 93 92 00 12 - 06 64 88 97 77 - Siret 411 450 919 00039

La tyrannie fiscale

Ouvrage de Pascal Salin

Pascal Salin

La Tyrannie
fiscale



Pascal Salin a toujours été un guide de la pensée libérale française, parce qu'il a toujours orienté son œuvre vers l'explication du libéralisme. Son magistral « Libéralisme » décrit avec clarté et conviction en quoi consiste ce courant de pensée, dont les dimensions philosophique et morale valent bien la dimension économique.

Universitaire très connu dans le monde entier (il a été Président de notre prestigieuse Société du Mont Pèlerin), il n'a pas en France l'influence que mériteraient ses connaissances scientifiques et son engagement doctrinal. Dès les premiers mois de la crise, il publiait un ouvrage intitulé « Revenir au capitalisme » : ce titre venait à point nommé souligner que la crise n'était pas due au capitalisme, mais au dirigisme ; aujourd'hui un nombre croissant de personnes en conviennent enfin.

Spécialiste de relations internationales, Pascal Salin est également connu pour ses nombreux travaux sur la fiscalité. Il avait écrit il y a dix ans « l'arbitraire fiscal ». Il récidive aujourd'hui avec la « tyrannie », indiquant que si l'arbitraire s'est atténué dans de nombreux pays, il est toujours la règle en France parce que la coalition des hommes de l'Etat et des privilégiés du système économique « motivés par des objectifs électoraux à court terme ou la recherche d'intérêts spécifiques » bloque tout essai de réforme.

Vous lirez avec attention, puis passion, cet ouvrage, et vous le ferez lire. Vous direz autour de vous que le mal français est fiscal à plusieurs égards : le poids global des impôts, parce qu'en France il ne s'agit pas de financer les services publics (au demeurant pléthoriques) mais de redistribuer au prétexte de satisfaire à la mythique « justice sociale », alors qu'il est « impossible de définir a priori une répartition qui puisse être considérée comme socialement juste ».

La redistribution se fait à travers la progressivité, dont la nocivité est certaine : elle incite à moins travailler, entreprendre et épargner. L'impôt sur le revenu n'est payé, et très lourdement, que par une minorité de « riches ». Il devrait être ramené à deux tranches d'imposition avec le taux le plus élevé à 35 %, qui devrait ensuite baisser jusqu'à ce qu'on arrive à la flat tax. Pascal Salin montre tous les avantages dont ont bénéficié les pays européens libérés du communisme qui ont pu bâtir un système fiscal nouveau et ont choisi la flat tax.

Mais l'analyse la plus courageuse dans cet ouvrage, à l'opposé de la pensée unique, est la condamnation de tout impôt sur le capital, car le capital mérite d'être protégé, encouragé, rémunéré.

Il faut non seulement supprimer l'ISF et les droits de succession, mais aussi l'impôt sur l'épargne. C'est une idée que Salin défend avec talent et opiniâtreté depuis des années : l'impôt sur la dépense. Sur une colonne le contribuable déclare ses revenus, sur une autre l'épargne qu'il a constituée, et il paie sur la différence. Le revenu transformé directement ou indirectement en capital est en effet la source de tout investissement, donc de tout emploi et de toute croissance. L'accumulation du capital permet de donner valeur, c'est-à-dire de mieux servir les besoins exprimés sur le marché. Défenseur du capitalisme, Pascal Salin nie toute responsabilité de l'économie de marché dans la crise qui a atteint tant de pays. En revanche, les pays restés fidèles au libre échange et à la libre entreprise ont évité ou digéré la crise.

Et pourquoi pas en France ? La tyrannie fiscale sera-t-elle éternelle ? Pascal Salin croit au succès d'une politique de libération fiscale « Réduire la fiscalité, c'est rendre aux hommes leur pleine volonté, leur permettre d'agir conformément à leur nature. Une politique de libéralisation pourrait donc être plus rapidement menée et mieux acceptée qu'on ne le croit bien souvent. Et elle répondrait en tout cas à une exigence morale ». Quels sont les moyens juridiques pour déboucher sur une libération fiscale ? Pour l'instant, en France, l'impôt n'est pas consenti ni voté, les décrets de Bercy sont respectés et appliqués sur-le-champ. « Le bulletin de vote ne sert plus à contrôler les hommes de l'Etat, mais à spolier les autres par leur intermédiaire. » Le vrai changement à réaliser est d'ordre constitutionnel : limiter le pouvoir de l'exécutif, introduire de la démocratie directe, développer la fiscalité décentralisée, comme en Suisse. Mais cela n'est possible qu'au prix d'un changement intellectuel et moral. Que les Français soient mieux informés de l'enjeu d'une fiscalité de liberté : un vrai choix de société. Pascal Salin contribue à cette formation, qu'il pousse jusqu'à la passion, et nous l'en remercions.

Pascal Salin, La tyrannie fiscale, Ed. Odile Jacob, 1994